

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES MARCHES
DES INFRASTRUCTURES

DIRECTORATE GENERAL OF INFRASTRUCTURE
CONTRACTS

DIRECTION DES MARCHES DES TRAVAUX ROUTIERS

DEPARTMENT OF ROAD WORKS CONTRACTS

000006

Yaoundé le 25 MARS 2020

LETTRE-CIRCULAIRE N° _____ **LC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/MET du** 25 MARS 2020

relative à la désignation des représentants du MINMAP dans les Commissions de Passation des Marchés Publics comme points focaux en charge de la collecte de la documentation des marchés publics

**LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CHARGE DES MARCHES PUBLICS**

**Mesdames et Messieurs les Maîtres d’Ouvrage
et Maîtres d’Ouvrage Délégués**

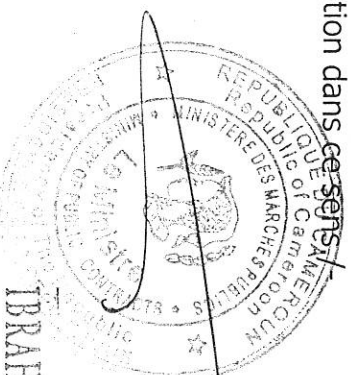
Conformément aux dispositions de l'article 47 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le Ministère des Marchés Publics reçoit des acteurs du système des marchés publics, copie de toute la documentation nécessaire à la réalisation de ses missions, notamment :

- le dossier d'appel d'offres mis à la disposition des soumissionnaires ;
- l'offre du cocontractant de l'administration ;
- la décision d'attribution ;
- les marchés et avenants signés et notifiés ;
- le planning d'exécution des prestations ;
- les ordres de services, Y compris ceux prescrivant le démarrage des prestations ;
- les décomptes provisoires et finaux ;
- les convocations aux commissions de réception et de recette technique ;
- les procès-verbaux de réception et de recette technique ;
- les rapports d'achèvement de l'exécution technico-financière des projets ;
- les rapports des missions de contrôle tant privées que publiques.

Aussi, afin de faciliter la collecte de ladite documentation, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les représentants du MINMAP au sein de vos Commissions de Passation des Marchés respectives, sont-ils désignés à cet effet.

Par conséquent, ils prendront régulièrement l'attache de vos structures en charge des marchés publics, pour procéder à la collecte des documents, au fur et à mesure de leur génération.

Je vous saurai gré de bien vouloir instruire les responsables de vos services concernés à bien vouloir leur apporter toute leur collaboration dans ce sens.



IBRAHIM TAIBI MALLA
Web site: www.minmap.cm